A l'ombre du "carré savoyard"

Autor(en): **Mathey, René**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **51 (2004)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-369945

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ACVSPC
FÊTE SON 40E ANNIVERSAIRE
DANS UN CADRE PRESTIGIEUX

A l'ombre du «carré savoyard»

C'est le Château de Morges qui a accueillit l'Association cantonale vaudoise de la sécurité et de la protection civile (ACVSPC) pour son assemblée générale et pour y fêter son quarantième anniversaire. Une exposition, montée par l'Organisation régionale de PCi de Morges, permettait aussi à la population de se rendre compte de l'évolution du matériel affecté à sa protection.

RENÉ MATHEY

Pierre II de Savoie (1203/1263–1268) voulant consolider la mainmise des Savoie sur le Pays de Vaud, quadrilla le pays avec des «carrés savoyards». Ce type de château, s'il rappelle l'origine de son auteur, n'évoque en rien le pays d'origine de celui-ci: c'est un château de plaine, plus souvent rectangulaire que carré, avec une tour ronde à chacun des quatre angles.

Le château de Morges construit par Louis de Savoie (1254/1285–1302) de 1286 à 1291 est un exemple-type du «carré savoyard». C'est un puissant château bâti selon la conception des camps romains. Outre Morges, les deux autres plus beaux spécimens sont Yverdon et Champvent. Le château de Morges devint, en 1536, un siège de baillage après la conquête du Pays de Vaud par les Bernois. La transformation des tours, l'aménagement des logis et la construction du port sont l'œuvre de ceux-ci au XVIe siècle. Propriété de l'Etat de Vaud après la Révolution, le château est d'abord utilisé comme arsenal puis, à partir de 1925, il abrite le Musée militaire vaudois. Depuis s'y sont ajoutés le Musée suisse de la figurine historique et le Musée de l'artillerie.

La partie statutaire, rondement menée, s'est déroulée dans une des salles consacrées à l'artillerie. Plus de septante personnes y ont pris part. Forte de 219 membres, la vie de l'association a surtout été consacrée à l'étude de la nouvelle législation cantonale d'application ainsi qu'à plusieurs travaux liés à des consultations du SSCM.

Le temps de la commémoration

C'est donc un 21 novembre 1964 que les membres fondateurs ont adopté les premiers statuts de l'association qui regroupait alors les seuls chefs locaux, rappelle Pierre Mermier,

L'accueil des invités par la fanfare du SSCM.

Vue générale de l'exposition.

Michel Tardin (président de l'Union neuchâteloise), Jacques Vuillomenet (Union neuchâteloise), Pierre Blandenier (ancien chef de la PCi cantonale neuchâteloise) et Roland Bally (ancien chef du Service cantonal vaudois de PCi), de g.à.dr.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

Christiane Langenberger, conseillère aux Etats.

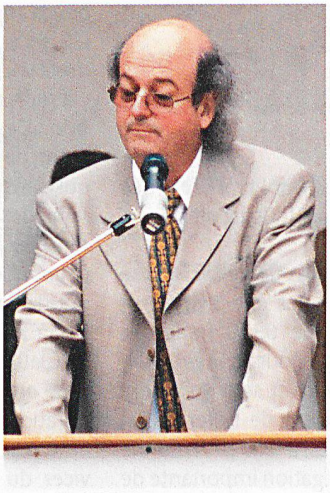

Philippe Giroud, représentant de l'OFPP.

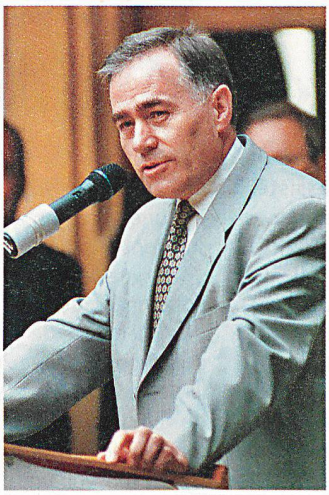

Walter Donzé, président central de l'USPC.

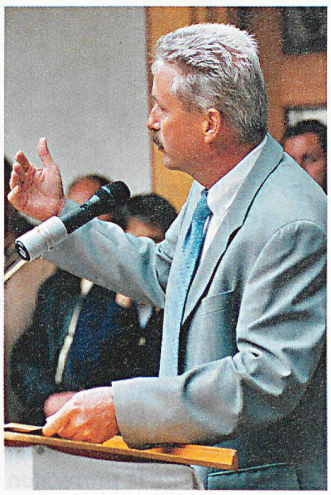

Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat et Chef du DSE.

Les membres et les invités dans une des magnifiques salles abritant le Musée de l'artillerie.

président de l'ACVSPC. Les années 90 verront la régionalisation se mettre en place dans le canton. 1993 verra une première mue de l'association. Elle s'élargit et devient l'association cantonale vaudoise des cadres supérieurs. Enfin, c'est en 1999 que l'ACVCS deviendra l'Association cantonale vaudoise de la sécurité et de la protection civile. Quelques membres de l'ancienne l'AVPC (Association vaudoise de la protection des civils) rejoindront l'ACVSPC. Depuis 1999 elle est section de l'Union suisse pour la protection civile (USPC), à la place de l'AVPC. Pour Pierre Mermier, l'association doit rester un partenaire privilégié de l'Etat pour toutes les questions touchant à la sécurité de la population. Elle doit être un liant pour ses membres, mais aussi développer ses liens avec les autres sections de l'USPC.

C'est Philippe Giroud qui a apporté les félicitation de l'Office fédéral de la protection de la population en se remémorant que 1964 était aussi le temps de l'exposition nationale à Lausanne, le temps du Pavillon de l'armée: le hérisson, ainsi que le temps de la guerre froide. «Si la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et de la protection civile», poursuit Philippe Giroud, «a si bien passé auprès du Parlement, c'est bien la preuve que l'organisation de la PCi est politiquement reconnue, justifiée et nécessaire et que les constructions sont un atout que les pays environnants nous envient. Alors, Mesdames et Messieurs les politiciens ici présents, faites le nécessaire auprès de vos collègues à Berne pour que les coupes budgétaires au détriment de la protection de la population cessent!»

Quant à Walter Donzé, président central de l'USPC, il s'est réjouit de constater la vitalité de l'association qui milite avec ténacité pour que la protection civile demeure un allié respecté par ses partenaires.

Il appartenait ensuite à Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, de conclure cette cérémonie officielle du 40ème. Il s'est tout d'abord demandé si l'on devait comparer cette quarantaine à une femme dont on dit qu'elle est la plus belle, ou alors, à un homme dont on prétend qu'il a atteint l'âge de raison. Pour lui, l'ACVSPC défend, avec d'autres, une vision romande et vaudoise de la protection civile, ou encore de participer à des projets législatifs dans le cadre de la Loi sur la protection de la population. Jean-Claude Mermoud a évoqué le fait qu'il a réuni dernièrement les principaux partenaires de cette coordination dite des «feux bleus», en commençant par la première étape qui est celle de regrouper sous sa présidence, l'Etablissement cantonal d'assurance incendie, le Service des eaux des sols et de l'assainissement et le Service de l'environnement et de l'énergie, pour une première constitution de ce groupe de coordination. Dans un proche avenir, il sera aussi question d'y intégrer le Service de la sécurité civile et militaire, donc l'accrochage avec la protection de la population et le Service de la santé publique. Il a aussi exprimé son contentement de constater que la PCi vaudoise est en passe de réaliser totalement ses objectifs et que les écoles de formation de base de Gollion ont trouvé leur vitesse de croisière. Les exercices régulièrement montés dans les régions sont non seulement intéressants, mais convaincant pour les autres partenaires. Et comme il se doit dans ce Canton, tout s'est terminé autour de l'hymne vaudois et d'un apéritif. Les invités ont encore eu le plaisir de partager un repas préparé par les hommes et les femmes de la PCi de la région morgienne. □